



Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 3 (SSIAP 3) - diplôme de chef de service - initial

Dernière mise à jour le 15 septembre 2023

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'objectif de la formation SSIAP 3 est l'acquisition des connaissances réglementaires et managériales nécessaires afin de pouvoir diriger un service de sécurité qui sera chargé d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- ❖ Être capable de manager le ou les service(s) de sécurité
- ❖ Être capable de conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie
- ❖ Être capable de porter assistance aux personnes lors de situations d'urgence.
- ❖ Être capable d'assurer et de gérer le suivi obligatoire de contrôle et d'entretien au travers de la tenue des registres et des divers documents administratifs

PUBLIC CONCERNÉ

La formation SSIAP 3 s'adresse aux titulaires du SSIAP 2 ou d'un diplôme de niveau 4 souhaitant devenir chef des services de sécurité incendie des ERP ou IGH.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

Moyens techniques :

- Installations techniques et pédagogiques conforme à l'agrément SSIAP délivré par la préfecture de Police de Paris
- Site d'examen validé
 - ❖ Accès à un extranet participant comportant l'ensemble des ressources nécessaires pour l'ensemble des participants
 - ❖ Remise de l'ensemble de la documentation nécessaire à la réalisation de la formation

PROFIL DU/DES FORMATEURS

- ❖ Formateur titulaire du SSIAP 3 Minimum
- ❖ Ancien officier Sapeur Pompier - Responsable bureau prévention (56)

INFORMATIONS ACCESSIBILITE

Chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires pour permettre une intégration adaptée. Merci de contacter notre référent au 06 33 78 85 31 / ludovic.lemaire@pulsart-formation.com, pour nous signaler toute situation nécessitant des besoins spécifiques dès l'inscription.

Réf.	FI SSIAP3
Contact	0633788531 contact@pulsart-formation.com www.pulsart-formation.com

PRÉ-REQUIS

- ❖ Diplôme SSIAP2 ou équivalent et ancienneté requise en qualité de chef d'équipe des services de sécurité incendie ou diplôme de niveau IV
 - ❖ SST, PSE 1 ou PSC 1 en cours de validité
- Les conditions sont précisées aux articles 4 et 7 de l'arrêté du 2 mai 2005.

MODALITES D'EVALUATION

- ❖ Contrôle continu et examen de fin de formation avec jury indépendant.
- ❖ Evaluation certificative :
 - QCM de 40 questions
 - Élaboration d'une notice technique de sécurité
 - Présentation d'un thème tiré au sort
- ❖ Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.
- ❖ Certificat SSIAP 3 délivrée aux candidats ayant validé les 3 épreuves certificatives .
- ❖ La continuité du certificat est conditionnée par le suivi d'un Recyclage SSIAP 3 tous les 36 mois



Satisfaction Clients

%



Modalités

- ❖ Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- ❖ Livret de synthèse remis à chaque stagiaire au début de la formation (ICONE GRAPHIC)
- ❖ Alternance de méthodes : activités de découverte, ateliers d'apprentissage, cas concrets



Effectif par session

3 à 10 participants



Durée

30 jours sur 216,00 heure(s)

Programme

Partie théorique : 60 %

- ❖ Le feu et ses conséquences
- ❖ Comportement au feu
- ❖ Mise en oeuvre des moyens d'extinction
- ❖ La sécurité incendie des bâtiments
- ❖ Matériaux de construction
- ❖ Études de plans
- ❖ Outils d'analyse
- ❖ La réglementation incendie
- ❖ Classement des bâtiments
- ❖ Dispositions constructives et techniques
- ❖ Moyens de secours
- ❖ Notions relatives à l'accessibilité des personnes Handicapées
- ❖ Gestion des risques
- ❖ Analyse des risques
- ❖ Réalisation des travaux de sécurité
- ❖ Documents administratifs
- ❖ Conseil au chef d'établissement
- ❖ Correspondant des commissions de sécurité
- ❖ Le Management de l'équipe de sécurité
- ❖ Notions de droit au travail
- ❖ Notion de droit civil et pénal
- ❖ Le Budget du service sécurité

Partie pratique : 40%

Mises en situation d'intervention :

- ❖ Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen d'extincteurs adaptés au risque et d'un R.I.A
- ❖ Gestion d'une alarme

Dispositions constructives et techniques et études de plans :

- ❖ Exercice de détermination des obligations en matière d'implantation, de construction et de calcul de dégagements.
- ❖ Exercices de lecture de plans, de descriptions du projet et recherches d'anomalies

Outils d'analyse :

- ❖ Exercice de détermination des contraintes réglementaires
- ❖ Rédaction de notice de sécurité d'un projet d'aménagement ou de réaménagement d'un établissement
- ❖ Intégration de l'accessibilité des personnes handicapées lors de réhabilitation de bâtiment

Classement des bâtiments et dispositions constructives et techniques :

- ❖ Exercices de classement d'ERP et d'IGH, la recherche de nomenclature, calcul de l'effectif
- ❖ Exercice de détermination des obligations en matière d'implantation, de construction et de calcul de dégagements

Gestion des risques:

- ❖ Étude de cas pratique d'analyse des risques, analyse critique des documents existants, élaboration de consignes et rédaction d'un plan de prévention.